

## Texte de soutien à l'ANPJ

En m'immergeant dans l'univers de la Police Judiciaire pour les besoins de mon film LA NUIT DU 12, j'ai pu constater le niveau d'exigence que demande ce métier. C'est grâce à la grande expertise et l'investissement sans faille des officiers de la police judiciaire que des affaires souvent complexes peuvent être résolues, qu'il s'agisse de meurtres, de grand banditisme, de criminalité organisée, d'affaires de drogues ou de délits financiers. Le problème de ces enquêtes est qu'elles prennent du temps et qu'elles produisent peu de chiffres. Et les ministres de l'Intérieur aiment les chiffres.

La réforme de Monsieur Darmanin va soumettre les officiers de la police judiciaire à l'autorité d'un directeur départemental, lui-même sous l'autorité d'un préfet nommé par les politiques. Cela pose déjà le problème de l'indépendance de la PJ, notamment sur les délits financiers qui peuvent justement concerner des politiques. Mais surtout, les OPJ pourront être détournés de leur véritables missions, pour lesquelles ils manquent déjà de temps, d'effectifs et de moyens, pour être affectés aux multiples affaires que la sécurité publique n'arrive plus à traiter, et qui elles produisent du chiffre. Monsieur Darmanin n'a pas voulu entendre les inquiétudes et incompréhensions qui remontent du terrain, que ce soit du côté de la PJ ou de la magistrature. Il veut « sa » réforme. Il suit en cela cette habitude malheureusement bien française qui consiste à imposer par le haut, sans concertation avec les acteurs du terrain, ou en les écartant lorsqu'ils osent manifester leur désapprobation. La politique n'en sort pas grandie. En tant que citoyen soucieux du bon fonctionnement de notre république et de la qualité de nos services publics, je partage pleinement les inquiétudes des officiers de la police judiciaire et des magistrats, et je tiens à exprimer mon opposition à cette réforme et à sa méthode d'application.

Dominik Moll